

PREAMBULE :

Le service animation est un service du pôle « citoyenneté et cohésion sociale », CIAS LEIA qui dépend du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays Ajaccien (CIAS).

Il s'agit d'un espace d'accueil, d'information, d'orientation et d'animation.

Il propose durant toute l'année diverses activités permanentes, ponctuelles mais également des manifestations publiques.

Une salle de détente/de réunion amicale est en accès libre, tous les jours du Lundi au Vendredi de 9h à 16h30 toute l'année sauf fermeture exceptionnelle et jours fériés. Il est également mis à disposition des adhérents, différentes fournitures de loisirs comme par exemple des jeux de carte, des jeux de société, des livres, de la laine pour tricoter, etc ...

Les modalités d'adhésion sont applicables aux usagers qui en font la demande.

Les bénévoles et l'ensemble du personnel du CIAS du Pays Ajaccien doivent veiller -spécifiquement - à l'application et au respect de l'ensemble des modalités d'inscription et les règles du règlement intérieur.

ARTICLE 1 / HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Les horaires d'ouverture au public du CIAS sont les suivants :

Du Lundi au Vendredi de 9h à 16h30, toute l'année sauf fermeture exceptionnelle et jours fériés.

ARTICLE 2 / CONDITIONS GENERALES D'ACCES

Article 2-1 : Les conditions pour accéder aux ateliers/activités/animations/sorties/voyage, proposés par le CIAS, sont les suivantes :

- Résider sur le territoire de la CAPA ;
- Sous réserve de places disponibles
- Pour les activités/événements réservés aux séniors : être retraité et/ou âgé de plus de 60 ans
- Si vous êtes adhérent à une association ou partenaires conventionnés par le CIAS sous présentation d'une attestation des droits acquittés de l'année en cours.

Article 2-2 : Le paiement annuel d'une inscription peut être demandée. Sa mise en place et son montant sont fixés par le Conseil d'Administration du CIAS du Pays Ajaccien

ARTICLE 3 / LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription se retire aux horaires d'ouverture ; son dépôt se fait sur rendez-vous au 04.95.25.13.46. Seuls les dossiers comprenant les pièces suivantes seront traités :

- Le bulletin d'inscription dûment rempli ;
- Une pièce d'identité (recto/verso) ;
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois ;
- Une notification de sa situation (exemples : retraite, scolarité, salaire, chômage, handicap, maladie, autres ...)
- Le dernier avis d'imposition ;
- Une attestation de responsabilité civile de l'année en cours ;
- Pour les activités sportives, notre certificat médical type rempli par un médecin - Sans ce dernier, les personnes ne pourront pas participer aux activités dispensées. En cas d'arrêt prolongé pour maladie ou accident d'un usager, celui-ci devra renouveler son certificat médical.
- Pour les personnes adhérentes à une association partenaire conventionnée, l'attestation d'une adhésion en cours de validité.

ARTICLE 4 / REGLEMENT INTERIEUR

Un exemplaire vous est remis. **Vous devez en prendre connaissance** et nous le restituer signé.

Ce règlement peut être modifié par délibération du Conseil d'Administration du CIAS.

- le bulletin d'inscription dûment rempli
- une pièce d'identité en cours de validité
- si retraité(e), une notification de sa situation retraite
- un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- le dernier avis d'imposition
- une attestation de responsabilité civile de l'année en cours
- Pour la pratique sportive, notre certificat médical de moins de 3 mois précisant la non-contre-indication à la pratique de(s) activité(s) souhaitée(s) ;
Sans ce dernier, les personnes ne pourront pas participer aux activités dispensées.
- le règlement intérieur signé et précédé de la mention "Lu et approuvé" (il vous sera remis lors de votre demande)
- pour les personnes membres d'une structure partenaire, merci d'en fournir une attestation :
- Autres documents :

Je soussignée Docteur

Certifie que l'état de santé de M. /Mme lui autorise :

1) la pratique d'activités physiques : (cocher la case concernée)

- | | | |
|---|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Aquagym piscine | <input type="checkbox"/> Gym tonique | <input type="checkbox"/> Self défense |
| <input type="checkbox"/> Aquagym Mer | <input type="checkbox"/> Gym ciblée | <input type="checkbox"/> Marche de moins de 2h |
| <input type="checkbox"/> Danse de société | <input type="checkbox"/> Yoga | <input type="checkbox"/> Marche de plus de 2h |
| <input type="checkbox"/> Danse de salon | <input type="checkbox"/> Tai-chi | <input type="checkbox"/> Station debout prolongée |
| <input type="checkbox"/> Gym douce | <input type="checkbox"/> Boxe | <input type="checkbox"/> Autres, préciser : |

2) la participation aux voyages et excursions : (cocher la case concernée)

- En Autocar En avion En bateau En train

Randonnée :

- Marche de moins de 2h

- Marche de plus de 2h

- Station debout prolongée

Sortie en altitude à + de 1000m oui non

Sortie en altitude à - de 1000m oui non

Fait le :à.....

Cachet, N° de téléphone et signature du médecin

Durée de validité : année en cours à compter de la signature du médecin